

## **Allocution de Monsieur Said Djinnit, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest**

1<sup>ère</sup> Réunion ministérielle sur le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne

*Nouackchott, le 17 mars 2013*

Mesdames et Messieurs les ministres et chefs de délégations  
Monsieur le Commissaire de l'Union Africaine charge de la paix et de la sécurité  
Monsieur le Représentant Spécial de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine et Chef de la MSIMA  
Mesdames et Messieurs

1. Je me félicite de la tenue de cette réunion regroupant, sous les auspices de l'Union Africaine, le Mali et les pays voisins pour discuter des voies et moyens de contribuer à la réalisation des objectifs de la MISMA notamment la lutte contre le terrorisme et les groupes criminels en particulier à travers le renforcement du contrôle aux frontières. Je rends hommage aux autorités mauritaniennes qui ont bien voulu abriter cette réunion, manifestant ainsi leur solidarité agissante avec le Mali et leur soutien aux efforts en cours en vue de résoudre la crise. Cette réunion se tient à un moment où le règlement de la crise au Mali est à un tournant décisif, marque par des progrès significatifs dans la libération du nord du pays. Cette réunion se tient également au moment où se profile la transformation de la MISMA en une mission de maintien de la paix sous la bannière de l'ONU témoignant ainsi de la volonté de tous d'œuvrer à la résolution rapide de la crise malienne et partant, à la préservation de la paix dans toute la sous-région.

2. Les progrès réalisés à ce jour sont certes, des motifs de satisfaction; cependant, ils demandent à être consolidés et cela ne saurait se faire sans une contribution accrue des voisins du Mali.

3. Les Nations Unies ont bien compris la dimension régionale des défis dans la région du Sahel en dépêchant, en décembre 2011, une mission d'évaluation de la situation dans les pays du Sahel, effectuée conjointement avec l'Union Africaine. Une stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est en train d'être développée avec le concours de l'Envoyé Spécial Prodi et la contribution du système des Nations Unies dans la sous région. Cette stratégie, qui sera prochainement présentée au Conseil de Sécurité, tentera d'apporter une réponse globale aux questions multiples et variées qui se posent au Sahel, notamment : les mouvements transfrontaliers d'armes, les trafics en tous genres, le terrorisme, les questions humanitaires et des droits de l'homme et les questions de gouvernance et de

développement.

4. C'est dans cet esprit que s'inscrit la réunion organisée à Rabat il y a quelques jours, par les Nations Unies sur la coopération en matière de contrôle aux frontières dans le Sahel et au Maghreb.

5. S'agissant de la transformation de la MISMA en une opération de maintien de la paix des Nations Unies, comme vous le savez, le Sous-secrétaire Général chargé des opérations de maintien de la paix, M. Edmond Mulet, a dirigé une mission exploratoire au Mali du 11 au 16 mars 2013 dont l'objectif est de faire des recommandations sur les options de déploiement, en vue du rapport du Secrétaire Général qui sera examiné par le Conseil de Sécurité à la mi-avril. En attendant, il est important de renforcer les capacités de la MISMA et à cet égard, je voudrais encourager les partenaires à apporter leur contribution généreuse. Pour leur part, les Nations Unies continueront à soutenir les efforts de l'Union Africaine et de la CEDEAO visant à renforcer la MISMA en particulier dans la perspective de sa transformation en mission de Nations Unies.

6. Comme vous le savez, il appartient au Conseil de sécurité de décider du mandat et de la composition de la future mission des Nations Unies au Mali. Mais il est attendu qu'une telle mission devrait être dotée d'un mandat robuste de stabilisation sous le chapitre VII de la Charte. Dans ce cadre, un dispositif devrait être mis en place pour prendre en charge des opérations visant à éradiquer les menaces résiduelles, y compris en menant des activités de contre terrorisme. A cet égard, on ne soulignera jamais assez que le contrôle effectif par les pays voisins de leurs frontières, l'échange d'informations et la coopération technique entre les pays voisins et le Mali, contribuerait fondamentalement à la réussite des efforts à venir de la mission de l'ONU au Mali.

7. Alors que la communauté internationale continue de se mobiliser pour aider le Mali à recouvrer son intégrité territoriale et à mettre hors d'état de nuire les groupes terroristes opérant au nord du pays, nous devons également soutenir le Mali dans la mise en œuvre de sa Feuille de route prévoyant la tenue d'élections en juillet 2013. Il y a lieu également de se réjouir de la récente création de la Commission Nationale sur le dialogue et la réconciliation et de souhaiter que ce dialogue inclusif s'engage aussitôt que possible pour renforcer l'unité et la cohésion nationale, identifier les causes profondes de l'instabilité et rechercher des solutions durables.

8. En conclusion, permettez-moi de réitérer la pleine disponibilité de l'ONU à continuer à travailler étroitement avec la CEDEAO et l'UA et les pays voisins du Mali dans la mise en œuvre des volets sécuritaire et politique de notre action commune visant à aider le Mali à retrouver la plénitude de sa souveraineté et de sa cohésion nationales.

Je souhaite pleins succès à vos travaux et je vous remercie.